

ELECTIONS :

Composante : Inspé

Collège : Usagers

Nombre de sièges à pourvoir : 4 titulaires et 4 suppléants

Scrutin du 22 et 23 octobre 2020

LISTE DES CANDIDAT.E.S

NOM DE LA LISTE ou Appartenance ou soutien dont la liste bénéficie¹ : cette mention n'est pas obligatoire (art. D 719-23 du code de l'éducation). Elle est portée sous la responsabilité du responsable de la liste :

| Nom et prénom des candidats | COMPOSANTE/ETABLISSEMENT OU LIEU D'AFFECTION |
|-----------------------------|---|
|-----------------------------|---|

N° 1

N° 2

N° 3

N° 4

N° 5

N° 6

N° 7

N° 8

Fait à _____, le _____

Nom et Signature de la personne qui dépose la liste :

Nom et coordonnées du/de la délégu.e de liste, obligatoirement candidat.e, qui représentera la candidature au Comité Electoral Consultatif :

Nom – Prénom :

Tél. professionnel :

Tél. personnel :

Mail :

¹Conformément aux dispositions du présent arrêté, tout soutien devra impérativement être justifié par une décision du bureau de l'association ou par une personne habilitée à représenter l'association pour qu'il puisse apparaître sur les professions de foi. Les mêmes précisions figureront sur les bulletins de vote.